

Département des ARDENNES
Arrondissement de VOUZIERES
**Communauté de Communes de l'Argonne
Ardennaise**

2018/42

Paraphe : **ES**

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Délibération n°DB2018/22

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 18

Votants : 18

POUR : 18 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le six juin deux mille dix-huit, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 30/05/2018

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes Patricia LESUEUR, Agnès MERCIER, Mme Françoise PAYEN et MM Claude ADAM, Tony BESANCON, Jacques BOUILLON, Roland CANIVENQ, Dominique CARPENTIER, Jean-Pierre CORNEILLE, Claude DEBOURCES, Philippe ETIENNE, Vincent FLEURY, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Jean-Yves PIC, Francis SIGNORET, Benoit SINGLIT.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19/03/2018

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10, L5211-11, L2121-8 et suivants ;

Vu les articles 17 et 28 du règlement intérieur du Conseil communautaire ;

Considérant que le compte rendu de la séance du Bureau Communautaire du 19/03/2018 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire **APPROUVE** le compte rendu de la séance du 19/03/2018.

Le Président,

Francis SIGNORET

